[illegible] une [illegible] dans sa ville natale, il lui restait [illegible] cette année. Il venait y faire de fréquentes [illegible], et dans des conférences aux [illegible] nombreux qu'il y avait laissés, il [illegible] l'occasion de faire profiter des conclusions de la fortune qu'un travail opiniâtre lui avait procurée.

C'est au cours d'un de ces séjours que le hasard d'une rencontre le mena, il y a quelques mois, au Bureau de bienfaisance, où il fut l'occasion de se faire expliquer toute l'organisation de notre établissement charitable, et notamment les modifications réalisées au cours des dernières années par ses dévoués administrateurs. Cette visite déterminée, sans nul doute la forme à donner à ces généreuses résolutions.

Il ne se croyait pas alors aussi près de sa fin. Lundi dernier, une dépêche annonçait que le Bureau de bienfaisance était légataire universel d'une fortune évaluée à plus d'un million et demi, et cette nouvelle rapidement répandue dans toute la ville y causait la plus légitime émotion.

Un nom nouveau s'inscrit ainsi aujourd'hui sur le livre d'or des bienfaiteurs de la cité, et les plaques de marbre du Bureau de bienfaisance conserveront à la postérité le souvenir du plus généreux de ses donateurs.

Puissé, Monsieur, ce grand exemple faire surgir des imitateurs. Puisse rapidement s'accroître le patrimoine des pauvres dans notre grande ville où tant de misères restent encore à soulager !

Vous avez fait, avant de mourir, Monsieur Doumet, une noble et belle action. Vous en serez, là-haut, la récompense. Ici-bas, des milliers de malheureux béniront votre mémoire.

La population tout entière a voulu vous faire de solennelles funérailles. Le Conseil municipal, organe de la reconnaissance publique, n'oubliera pas ce qu'il vous doit.

Adieu, Monsieur Doumet !

La cérémonie a pris fin vers deux heures.

LILLE. — Les vitrines du West End Tailors, 59, Boulevard de la Liberté, à Lille, renferment en ce moment un aperçu de ses modèles parus jusqu'à ce jour. Ces modèles sont offerts à la clientèle à des prix très réduits.

De même qu'à son annexe, 77, du même boulevard, une série de costumes et coupons de dames sont vendus dans les mêmes conditions.

Pour la chasse (Hors série) Grand choix de jolis costumes, pardessus et vareuses pour garçonnets et fillettes laissés à des prix très avantageux.

ROUBAIX

A propos du chenil municipal

M. Ricouard Roussel, adjoint au Maire, nous communique la lettre suivante qu'il adresse au journal l'*Egalité* :

« Roubaix, le 11 janvier 1908.

« Monsieur le Rédacteur de l'*Egalité*,

« Votre journal exporte depuis quelque temps une certaine passion dans les critiques que vous formulez contre le chenil municipal. Elles semblent plutôt inspirées par l'esprit politique que par le désir d'être juste et impartial dans l'examen de cette création qui a pris cependant au brigadier Dannbaffer et à son aide les éloges de MM. Lépine, préfet de police, et Hennion, chef de la Sûreté générale.

« Vous ne connaissez pas le chenil, vous ne l'avez jamais visité, cela explique jusqu'à un certain point l'erreur dans laquelle vous tombez.

« Je veux vous entraîner de bonne foi, et c'est pourquoi je m'offre de vous faire visiter le chenil. Vous pourrez ainsi vous rendre compte de vos yeux, avec lucidité, sans aucun parti pris, tenté d'éclairer l'opinion publique par des critiques injustifiées.

« En votre compagnie, nous vérifierons l'état de propreté, la situation hygiénique des pensionnaires du chenil ; vous pourrez, si le cœur vous en dit, assister à des épreuves de dressage qui vous éclaireront sur la valeur des appréciations dont vous êtes fait l'écho sans contrôle.

« Je ne doute pas qu'après cette visite vous ne vous empressiez de convenir de votre erreur et j'en serais heureux comme d'une juste réparation publique rendue aux soins intelligents, au zèle constant de nos agents calomniés bien à tort.

« J'évite les autres journaux de l'invitation que je vous lance en espérant que vos confrères trouveront bien vous accompagner dans cette visite.

« Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

« L'Adjoint au Maire,
« Signé : Ricouard Roussel. »

Cours universitaires. — Demain lundi se continuent les cours universitaires donnés aux dames et aux jeunes filles de la ville, par la Société fondée de M. Eugène Duthoit sur les mutualités féminines : salut plein d'enseignement et d'actualité.

Suivant ensuite les quatre conférences de M. le chanoine Bayart sur la Littérature grecque, puis cinq leçons de M. l'abbé Delplanque sur « Port Royal et son influence », et enfin quatre conférences de M. le chanoine Pannier sur les Psaumes et les livres prophétiques.

On peut s'inscrire, 45, rue de Lille, pour cette dernière série.

Pour les ecclésiastiques. — Le livre des Psaumes, traduction de M. le chanoine Pannier. Almanach catholique illustré, très bel ouvrage. Tous les ouvrages du Père Gratry et de l'abbé Perreyve à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Avis aux patineurs. — La glace du étang du Parc de Barbieux étant suffisamment résistante, le maire informe que le patinage est autorisé sur la partie de cet étang située au-delà du chemin de la Dacquenie.

Rentrée du 1er concert de l'Association symphonique. — Le deuxième concert de l'Association Symphonique du Conservatoire, qui devait avoir lieu aujourd'hui, est remis au 26 janvier, en raison de l'indisposition de l'un des artistes figurant au programme, M. Raymond Maruhn, violoncelliste.

Concerts publics. — Voici le programme du concert qui sera donné par les « Mélomanes Roubaisiens » demain, lundi, à huit heures du soir, au Théâtre du Fontenoy :

1. La Charrue, chœur de J. Ritz, par les Mélomanes ; 2. Pensée d'Automne, mélodie, de Massenet, M. H. Ducatel ; 3. Arjeou, du « Roi d'Ahès », de Massenet, M. Deroussaux. — 4. Chansonnette militaire, M. Derbaudringhien. — 5. Les Chants lyriques de Bach, de Gounod, les Mélomanes ; 6. Air de « Rolande et Juliette », M. H. Ducatel ; 7. Air d' « Hérodiade », de Massenet, M. Deroussaux ; 8. Chansonnette, M. Derbaudringhien.

Pianos de tous facteurs. Vente de confiance chez Marcelli, 3 et 18, rue des Boucles, Roubaix.

Repos hebdomadaire. — Une demande de dérogation à la loi du 13 juillet 1906, sur le repos hebdomadaire, a été déposée à la mairie par la Société des Chaussures l' « Incroyable », 18, rue de la Gare.

Un nouveau nouvel Hôtel-de-Ville. — Un ouvrier de pierres occupé sur le chantier du nouvel Hôtel-de-Ville, M. Jules Dhellemmes, rue des Longues-Haies, estaminet Meunier, passait, hier matin, près d'un chariot bien attelé.

Ce chariot ayant été heurté par un autre véhicule, le timon fut projeté violemment de côté et vint atteindre Dhellemmes, à la figure lui laissant profondément les chairs.

Le blessé après avoir été pansé par M. le docteur Delecourtillerie, a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Grave chute. — Un chauffeur de la Société Anonyme de Teinture et d'Impression de la rue Boucher de Perthes, M. Emile Deghouy, 28 ans, rue Bondin, 25, à Croix, s'est fracturé plusieurs côtes droites en tombant tandis qu'il ouvrait les robinets de son générateur. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Desruseaux, qui a estimé qu'à moins de complications, quatre semaines de soins suffiraient à sa guérison.

Gare les mains ! — Un mécanicien de chez M. Henri Vandamme, constructeur, M. Jérôme Glypeen, quai du Halot, 25, à Tourcoing, a eu la main droite violemment écrasée sous une pièce de bois qu'il soulait. L'ouvrier porte une blessure sérieuse dont la guérison nécessitera environ un mois de repos ; l'ongle devra probablement être arraché.

Les accidents du travail. — Mme Virginie Ladsous, 20 ans, rue de l'Epeule, 17, soigneuse au Peignage de l'Epeule, plaie à l'index gauche en nettoyant un bobineur. 20 jours de repos.

— M. Hector Bix, 18 ans, rue de l'Alma, fort Fresnoy, 65, rattacheur chez MM. Henry Tennynck et fils, forte contusion au genou gauche en heurtant contre son métier. 15 à 20 jours.

— M. Hippolyte Soudan, 35 ans, rue Poissonnaux-Chênes, cour Trompette, 38, tisserand chez M. Florimond Wattel, écrasure du pied droit en tombant, son pied ayant été pris dans un seuil. 25 jours.

— M. Auguste Lenerce, 24 ans, rue des Chapelettes, cour Parisien, 13, tisserand chez MM. Cavroth-Mahieu et Fils, entorse au pied gauche en portant une marchandise.

— Au même établissement M. Paul Duponchel, 28 ans, mécanicien, rue Ste-Champagne, 98 ; pansements pour coupure à la main droite. 15 jours.

La fausse coupe. — Nous avons relaté les méfaits de la femme Ludivine Cottera, qui avait subtilisé diverses sommes d'argent de des marchandises à différents commerçants de la Grande-Rue. Une autre victime de ses escroqueries vient de porter plainte à la police. C'est Mme Blanchette, modiste, rue Saint-Georges, 12, chez qui la femme Cottera s'était fait remettre un chapeau, se disant envoyée d'une cliente de la maison.

Ludivine Cottera a été dirigée sur Lille.

Caisse Commerciale de Roubaix
V. LEMOIGNE & Cie
ROUBAIX-TOURCOING

On peut déposer dès à présent les obligations Anvers 1887 pour le renouvellement de la feuille de coupons qui se fera après le tirage du 10 courant.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Priez LILLE
du 11 janvier

Naissances. — Léon Pontreelle, rue Lacroix, cour Dewasle, 11. — Suzanne et Prudent Cousque, rue de Croix, cour Castel, 9. — Maurice Heilbronn, rue Blanchemaille. — Denise Delvincourt, boulevard de Cambrai. — Marthe Lordant, rue Chaptelerel, 87. — Georges Couvreur, rue Delespaul, 76. — André Martinal, rue de la Balance, cour Thomas, 1.

Mariages. — Robert Wimille, employé de commerce, et Augustine Anglade, s. p. — Clément Catteau, magasinier, et Malvina Delmotte, ancienne. — Emile Samain, rentreur, et Marie Delsert, repasseuse. — Paul Cattier, peintre, et Joséphine Glorieux, repasseuse. — Henri Rayter, magasinier, et Blanche Verfaille, bobineuse. — Henri Ladewyck, bonnetier, et Jeanne Desmarchellier, soigneuse. — Henri Vanheche, journalier, et Marie Vandevelde, surdiseuse. — Arthur Beleyn, menuisier, et Zulma Dertyck, repasseuse. — Emile Bataille, tisserand, et Marie Verschoore, tisseuse. — Julien Verbrugghe, rattacheur, et Julia Percque, soigneuse. — Jules Servaye, emballeur, et Irma Duquesne, tisserande. — Louis Dupuis, rattacheur, et Marie Delsarte, soigneuse. — Louis Pierri, mécanicien, et Clémentine Vautera, bonnetière. — Gabriel Marmus, mécanicien, et Elina Vanneert, journalière. — Désiré Lesne, domestique, et Palmyre Cauchy, tisserande. — J.-B. Dejonghe, mécanicien, et Délina Raynaert, fileuse. — Gustave Beckout, employé de banque, et Marie Tant, sans profession.

Décès. — Julie Decroix, 59 ans, ménagère, r. Fresnoy, cour Vierlinck, 6. — Marie Cellier, 5 ans, rue Delezenne, 6. — Emilienne Rotsaert, 16 mois, rue des Fossés, 132. — Pierre Dujardin, 75 ans, dresseur, r. et imp. Lesne, veuf de Jeanne Dujardin. — Rosalie Bachmagnon, 28 ans, ménagère, rue Barbieux. — Casimir Delcroix, 51 ans, employé, rue Blanchemaille. — Florimond Wattelle, 62 ans, brigadier, rue de Lannoy, fort Desprez, 12. — Julie Baert, 18 ans, s. p., rue Spitalmie, 84. — Gabrielle Beaucher, 18 ans, ménagère, rue Blanchemaille. — Louis Spriet, 20 ans, s. p., rue de l'Hospice. — François Samel, 71 ans, s. p., rue de l'Hospice. — Jeanne Spiret, 18 mois, rue de Lannoy, 125.

S. V. T. P. D. P. P. — Ces bizarres initiales résument le célèbre conseil : « Si vous toussez, prenez des Pastilles Poncelet n. 20 années de succès.

WATTRELOS

Les pinsonneux. — L'administration municipale a fait des démarches auprès du Préfet pour obtenir que les pinsonneux passeront comme aparavant, circuler avec leur cage dans la commune.

Voici la lettre que M. Thérin, maire, a adressée :

« Monsieur le Préfet,

« Permettez-moi de me faire l'interprète des nombreux amateurs de pinsons de Wattrelos pour solliciter de votre bienveillance le retrait de l'arrêté qui interdit leur genre d'amusement.

« Il y a trente Sociétés d'amateurs de pinsons dans la commune, représentant un millier de braves gens qui trouvent dans le chant de ces petits oiseaux le bonheur de leurs dimanches.

« En printemps à la fin de l'automne ils se livrent à l'auserre, ce sérieusement dans un verger, et veulent une petite collection qui tout-à-l'heure constituera les prix à distribuer à ceux d'entre eux dont les pinsons auront chanté le plus et tous le petit refrain uniforme que tout le monde connaît.

« Ces jeuxes publiques, ce naïf amusement de nos modestes travailleurs, nous espérons que dans l'esprit de bienveillance qui vous anime, vous voudrez bien les tolérer.

« On vous a dit de toutes parts et très explicitement, Monsieur le Préfet, les raisons qui militent en faveur des amateurs de pinsons, et je n'insisterai pas ; mais il est un point — spécial à Wattrelos — qu'il est de mon devoir de vous signaler, c'est celui de tort que ferait au petit commerce, l'interdiction de tenir ces oiseaux.

« Wattrelos, vous le savez, s'étend le long de la frontière, sur l'immense parcours de 12 kilomètres, et la Belgique offre à nos ouvriers de Wattrelos de menus avantages qui les y attirent en foule, surtout le dimanche.

« Il est évident que si leur amusement est interdit en France, c'est la frontière belge, déjà si prospère, qui s'offrira à eux et s'enrichira de leur argent, tandis que nos commerçants, nos débitants si éprouvés dans ce pauvre pays, verront diminuer encore, leur clientèle déjà si clairsemée.

« Veuillez agréer, etc.

« Le maire : J. Thérin ».

Révision des listes électorales pour 1908. — Les délégués désignés par M. le Préfet pour la révision des listes électorales pour 1908 sont : pour la première section, M. J.-B. Delcroix ; pour la deuxième, M. Calliste Hennebo ; pour la troisième, M. Léon Wattrelos ; pour la quatrième, M. Jules Delcroix.

Accident du travail. — A la Brasserie de M. Louis Thiers-Lezy, à Wattrelos, rue Carnot, un garçon-brasseur, Louis Coovits, 41 ans, rue [illegible], s'est blessé à la main droite. Huit jours de repos. Docteur Jacquemont.

WATTRELOS. — Du 11 janvier. — Publication. — Charles Duthoit, marchand de journaux, et Marie Dornier, bambrocheuse.

Mariage. — Arthur Catel, teinturier, et Maria Cook, bobineuse.

Décès. — Aimée Ancart, 55 ans, rue du Tilleul, 3.

BIBLIOTHEQUE PIEUSE, IMAGERIE, LITTERATURE. — Librairie F. DEMAN, 77, rue Esquermoise, 77, Lille.

CROIX

Mort d'un ancien gouverneur. — Samedi matin, est décédé, à son domicile, rue du Petit-Bastiaque, 2, M. Henri Delannoy, âgé de 78 ans, père de M. A. Delannoy, greffier de justice de paix, à Lannoy. Le défunt avait été membre du bureau de bienfaisance de Croix pendant de longues années. Ses funérailles auront lieu, mardi, à dix heures, en l'église Saint-Pierre.

Un cent boucher commençant s'est présenté samedi au chalet-bains. Une vingtaine de contraventions ont été infligées. Quelques bouchers ont remis à la mairie la demande d'abonnement forfaitaire qui devrait être présentée avant le 20 décembre. Le maire a refusé de l'accepter.

Il tuait sa maison. — Une ménagère, Mme Dejonghe, 63 ans, demeurant au numéro 17 de la Grande-Rue, lavait le couloir de son habitation, samedi matin, vers dix heures et demie : en heurtant un pelisson elle tombe si malheureusement qu'elle se brise le fémur de la jambe gauche. Un passant ayant aperçu la pauvre femme par la porte entre-bâillée, prévint des voisines, Mmes G. Caucheteux et Pinguet qui relevèrent Mme Dejonghe et envoyèrent chercher M. Demoulin. Le docteur, vu le grand âge de la ménagère, craint beaucoup pour la sûreté de la réduction de la fracture.

Pharmacien de service. — M. Fourtanier, place Saint-Pierre.

Les concerts de la ville sont au nombre de 144 pour la classe 1907.

Adjudication. — Le lundi 27 janvier, à onze heures, aura lieu, à la mairie, une adjudication pour la construction des aqueducs, ouvrages d'art et embranchements pour les années 1908-1909-1910. Le devis s'élève à 600 fr. Le cautionnement à verser est de 50 francs.

Le lait pur. — Samedi matin, le commissaire de police a opéré des prélèvements de lait à la laiterie de la rue de l'Amiral-Courbet. Les échantillons ont été envoyés au laboratoire municipal.

Accident du travail. — A l'usine des Cables Electriques, Marguerite Baert, 13 ans, s'est coupée la main droite à une bobine. Huit jours de repos.

CROIX. — Naissances. — Aline Verschaeve, rue de la Matellerie, 22. — Renée Dupret, rue Chevreul, 12. — Oscar Hemmeryck, rue de la Duquesnelle.

Décès. — Pierre Delannoy, 78 ans, rentier, rue du Petit-Bastique, 2.

Publication. — Camille Tassart, employé, à Croix, et Marie Flavigny, piquirière à Tourcoing.

FLERS-BRETEUX

Accident du travail. — M. Victor Decobeck, 4, rue des Teinturiers, manœuvre de maçon chez MM. F. Bayer et Cie, s'est fait un effort, en soulevant un sac de ciment. 12 jours de repos. Docteur Delannoy.

FLERS-BRETEUX. — Du 11 janvier. — Mariage. — J.-B. Duthilleul, 27 ans, jardinier, et Juliette Vanwingen, 36 ans, sans profession.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du tailleur Victor VAISSIER

LANNOY

Pharmacien de garde. — M. Dusoul, rue du Bois.

HEM

Accident du travail. — Un magasinier au service de M. Pluquet-Desbonnets, M. Vincent Vanhisbeghe, 36 ans, rue du Bois, à Lys, s'est fait un effort dans la région rénale en soulevant un sac de charbon.

Dix jours de repos. Docteur Wartel.

HEM. — Du 11 janvier. — Naissance. — Jean Courouble, Petit-Lannoy.

Décès. — Oscar Brame, Petit-Lannoy.

Mariages. — Clovis Quique, journalier, à Templeuve (Belgique), et Julia Lefebvre, journalière, à Hem. — Henri Leman, charretier, à Blendain (Belgique), et Céline Mullier, journalière, à Hem.

TOURCOING

Il fait froid

Tandis que, battant la semelle, nous arrivions à nos bureaux samedi, la tête cachée dans le col du pardessus et les mains enfouies dans les poches, nous avons trouvé dans la boîte aux lettres une enveloppe bordée de deuil, à notre adresse. Peut-être quelque communication pour le journal ?

L'enveloppe est déchirée : un billet bleu ! cent francs ! plus un petit carré de papier avec ces mots au crayon : « Pour donner du charbon aux pauvres. »

Touchante et bien humble charité d'une âme pitoyable aux malheureux !

Mais tandis que nous nous laissions aller à l'admiration à propos de cette générosité dont les hommes ignoreront la source, une pensée embarrassante nous vint :

Comment faire pour répondre au désir du donateur ... Après avoir consulté une personne compétente, nous avons cru bien faire de remettre le billet de cent francs au Président des Conférences de Saint-Vincent de Paul, pour qu'il assure la distribution de charbon à des familles réellement nécessiteuses.

C'est bien cela, croyons-nous, que voulait faire notre charitable correspondant.

Pharmacies de garde pour le dimanche 12 janvier, à partir de midi : MM. Despinoy, rue de Lille, 84; Monvoisin, rue du Tilleul, 135; Pattée, rue du Brun-Pain, 22; Declerck, rue de Menin, 154.

Challenge international du Nord. — Le délai d'inscription pour le Challenge international du Nord organisé chaque année depuis 1898 par le Sporting Club Tourquennois expirant le 15 janvier, le Comité organisateur prie instamment les secrétaires des Clubs qui ont intérêt à participer à cette épreuve de vouloir bien envoyer leur adhésion sans retard, afin que dès le 15 janvier il puisse être en mesure de provoquer la réunion des délégués des Clubs engagés et procéder au tirage au sort des éliminatoires et fixer ensuite, d'accord avec l'U. S. F. S. A. et les Fédérations étrangères, les dates des demi-finales et de la finale.

Sur la liste des engagements parvenus à ce jour, nous notons les noms de l'Union Saint-Gilloise, de Bruxelles (tenant), du Club Athlétique du XIVe de Paris, de l'Union Sportive Tourquennoise, de l'Olympique Lillois, du Sporting Club Tourquennois. A cette liste doivent s'ajouter sous peu les noms du Racing Club de Bruxelles, du Sparta de Rotterdam, etc., etc.

Vestiaire des Ecoles catholiques. — Les directrices du Vestiaire des écoles catholiques remercient leur bienfaiteur anonyme du don qu'il a bien voulu leur faire. Elles recommandent toutes ses intentions aux prières des personnes qui s'intéressent à l'œuvre.

CHAPELLERIE SEGARD-DEBOUBER,
29-31, rue Saint-Jacques, Tourcoing. — Grand choix de feutres pour Hommes, Dames et Fillettes, Genre chapelier.

Académie de musique. — M. Paul Mager vient d'être nommé professeur du nouveau cours de piano qui vient d'être créé pour les garçons.

Les inscriptions pour ce nouveau cours seulement seront reçues au secrétariat de l'école tous les jours non fériés, de 11 h. à midi, et de 5 à 6 h. du soir, jusqu'au 31 janvier.

Un déserteur se constitue prisonnier. — Gustave Hiver, 22 ans, né à Mouvaux, quitta le 18 décembre le 36e d'infanterie, à Bar-le-Duc, où il accomplissait son congé. Depuis lors, il visite nombre de villes belges, Luxembourg, Liège, Charleroi, Bruxelles, Anvers, etc. Samedi, fatigué de cette existence nomade — parce qu'à bout de ressources — il vint se constituer prisonnier à la gendarmerie. Il a été remis aux autorités militaires.

Achetez en confiance à Tourcoing chez J. DECROIX, 10, RUE DE TOURNAI, vos PHONOGRAPHES et CYLINDRES.

Peste d'argent, la prison. — J.-B. Delesalle, 25 ans, homme de peine; Jules Dujardin, 30 ans, peigneur; Abel Laloy, 18 ans, journalier, n'ayant pas d'argent pour payer une amende pour ivresse ont été arrêtés pour faire en échange 5 jours de prison.

Pour fêter le lundi parjuré. — Vous qui avez réservé un gros lapin pour fêter en famille le tour de leur façon qu'ont joué les Rois Mages au sanguinaire Hérode, prenez Garde ! Hier encore, un gros lapin blanc et gris, valeur 5 francs, a été volé dans la cour de M. Charles-Louis Lagdecherre, cordonnier, rue de la Marlière, 69. M. Sédéant, commissaire de police, fait une enquête.

Poulailler dévalisé. — Rue de la Marlière, 63, chez Mme veuve Adam-Decock, 6 poules et 1 coq, valeur 25 francs, ont été volés la nuit dernière. Une plainte a été déposée au commissariat du 3e arrondissement.

Filoutes qui mendient. — Madeleine Lebrun, 15 ans, rue Neuve, 23, et Blanche Levillain, 13 ans, rue du Cœur-Joyeux, pénétraient, samedi matin, chez les commerçants de la rue du Hare et exhibaient une lettre dans laquelle il était fait mention du dénûment de leur mère veuve, malade et de ses 6 enfants en bas âge. Quand l'agent Avez les invita à le suivre au poste, elles avaient recueilli 30 centimes.

La lettre qu'elles présentaient pour apitoyer les habitants avait été écrite par Maria Tieghem, 18 ans, rue Neuve, 21, M. Moulinier, commissaire de police, a rédigé un procès-verbal à la charge des jeunes mendiantes et de leur mère et à la charge aussi de la Mère-trice de la lettre.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING
du 12 janvier

Naissances. — Camille Galetille, rue de l'Amiral-Courbet, 38. — Raujan Suzanne, boulevard Descat, 102.

Mariages. — Cornaert Jules, contremaître, et Houzet Marie, soigneuse. — Chonnez François, conducteur de machines, et Spoelers Marie, ménagère. — Delescluse Anatole, tireur, et Bossut Joséphine, moulineuse. — Lemaire Fidèle, satinseuse, et Hospel Eugénie, dévideuse. — Galéla Alphonse, sieur, et Delahaye Julie, moulineuse. — Hanquillert Lucien, tireur, et Desruesnes Marie, doubleuse. — Le comte Oscar, employé, et Delangue Juliette, soigneuse. — Mées Charles, ouvrier agricole, et Destombes Barbe, cabaretière. — Masure Cyrille, tisserand, et Pauchet Rose, doubleuse. — Vanzeveren Arthur, rattacheur, et Debroucq Marie, doubleuse. — Delcambre Paul, coupeur, et Brouaux Adèle, doubleuse.

Décès. — Blangy Ernest, 41 ans, rue du Halot. — Christiaens Camille, 40 ans, rue du Dahomey, 42. — Grave Simonne, 10 mois, rue des Bleuets, 64. — Hombié Augustin, 35 ans, rue de Constantine, 84. — Grimonpont Jean, 76 ans, rue d'Havré, 3.

CONTRE LE VOL — COFFRES-FORTS FICHET — CONTRE LE FEU
Sur 15, R. Nationale, Lille.

BOUSBECQUE

Semaine préparatoire à l'Adoration. — La fête de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement dans la paroisse aura lieu dimanche prochain 19 janvier. Les exercices préparatoires seront prêchés par les RR. PP. Mélis et Leman, missionnaires diocésains. Tous les jours, à cinq heures et demie et à huit heures, messe avec instruction ; le soir, à sept heures, salut et sermon. Aux mêmes heures, il y aura le soir sermon pour les flamands au Patronage.

Nous espérons que tous les paroissiens se feront un devoir de suivre fidèlement tous ces exercices.

Jeunesse Catholique. — La réunion mensuelle de la Jeune Garde aura lieu dimanche 12 janvier, à quatre heures.

Tous les membres viendront écouter le conférencier, qui sera l'un des deux Pères prédicateurs de l'Adoration.

Institut du Dr VOET
BOURGOURS-PÉRUWELZ (Hainaut-Belgique)
Hydrothérapie

HALLUIN
Sept maisons incendiées

Hier matin, sept vieilles maisons ont été brûlées au hameau de Celbras, quartier de la Belle-Fontaine. Deux de ces maisons étaient couvertes de chaume. C'est dans l'une d'elles que le feu a éclaté, vers 4 heures 1/2 du matin. Un vent violent activait l'incendie, et la paille lui étant un aliment facile, il fut inutile de porter secours.

Les mobiliers des ouvriers qui habitent ces maisons sont fort endommagés. Quant aux maisons, qui appartenaient, les trois premières, à M. Louis Mignon, cultivateur, et les quatre autres à M. Narcisse Berkein, négociant en lin, elles sont complètement détruites. Elles avaient une valeur totale de 20.000 francs.

Pharmacien de garde. — M. Verclytte, angle des rues de Lille et de l'Eglise.

HALLUIN. — Du 11 janvier. — Naissances. — Ramon André, rue Philippe de Girard. — Planckaert Raymonde, rue des Roches.

Décès. — Grimonpont Hélène, 1 an, rue Turbigo.

LA HERNIE
et les Déplacements des Organes

Les Appareils Pneumatiques perfectionnés de A. CLAVERIE sont les seuls universellement adoptés

Ceux de nos lecteurs ou de nos lectrices qui souffrent de Hernies, Efforts, Descentes, etc., doivent se défier des promesses trompeuses des charlatans et de certaines méthodes qui ne peuvent leur causer que des déceptions.

Nous l'affirmons hautement : la seule méthode vraiment sérieuse et vraiment efficace, la seule d'ailleurs qui ait été consacrée par l'approbation des sommités de la Science et par l'admiration universelle, est celle inventée par M. A. CLAVERIE, le grand Spécialiste de Paris, dont la réputation n'est plus à faire.

Les nombreux blessés habitant notre contrée qui ont vu leur hernie disparaître complètement grâce à cette méthode merveilleuse, savent que les Appareils de A. CLAVERIE, légers, souples, imperméables, sont la perfection même de l'Art herniaire.

Grâce à eux, hommes, femmes, enfants, vieillards, peuvent, sans interrompre le traitement, se livrer sans aucune gêne à leurs occupations habituelles et aux travaux les plus pénibles.

Rappelons que M. A. CLAVERIE, qui tient à faire lui-même l'application de sa belle découverte, recevra les malades, de 9 h. à 5 h., à :

Armentières, Dimanche 12 janvier, Hôtel du Nord ;
Hazebrouck, Lundi 13, Hôtel Saint-Georges ;
Roubaix, Mardi 14, Hôtel Ferraille ;
LILLE, Mercredi 15, Jeudi 16, et Vendredi 17, Hôtel de l'Europe (32, rue Basse) ;
Denain, Samedi 18, Hôtel de l'Europe ;
Douai, Dimanche 19, Buffet Hôtel de la Gare ;
Valenciennes, Lundi 20, Hôtel du Commerce ;
Le Cateau, Mardi 21, Hôtel du Nord ;
Maubeuge, Mercredi 22, Hôtel du Grand Cerf ;
Cambrai, Jeudi 23, Hôtel de France.

Ceintures perfectionnées pour la Guérison des Déplacements des organes chez la Femme.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de FOIRE anniversaire qui sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Maurice, à Lille, le mardi 14 janvier 1908, à dix heures (les laudes à neuf heures trois quarts), pour le repos de l'âme de Monsieur

Henri-Joseph BONTE

fabricant, membre des Adorateurs du Saint-Sacrement de la paroisse Saint-Maurice, pieusement décédé à Lille le 9 janvier 1907, dans sa soixante-septième année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer la présente avis comme une invitation à y assister.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Au Maroc

SITUATION CRITIQUE DU MAGHZEN

Tanger. — On mande de Rabat le 10 :

Le maghzen est affolé ; les nouvelles de Fez sont complètement décourageantes. N'ayant plus de ressources que pour quelques semaines, il renonce au voyage au pays des Chaouïas.

Il maintient auteur de Rabat la mahalla de Bagdadi et quelques renforts d'irrégulières.

Abd el Aziz a demandé que nos troupes protègent Rabat et assurent les communications avec Rabat et Casablanca.

Le général d'Amade a envoyé une reconnaissance qui campe actuellement à Bouznika, entre Rabat et Fedhala.

La guerre sainte

Moulay Hafid a été proclamé aux conditions suivantes :

Abolition de toutes les mesures arrêtées à Algésiras, ainsi que de toutes les mesures prises ;

Rectification de la frontière algérienne ;

Restitution de tout le Sahara par la France ;

Interdiction aux sujets marocains de solliciter la protection des étrangers ;

Suppression des impôts maghzen.

Le général d'Amade marche en avant

Occupation de Settah

Tanger, 11 janvier. — Cinq mille hommes sont partis jeudi soir de Casablanca pour occuper Settah. Ce point est à soixante kilomètres de Casablanca. La colonne avait d'abord pour objectif Dar-Ber-Rechid, qui n'est éloigné que de quarante kilomètres.

Nos troupes à Fedala

Casablanca, 10 janvier. — Le général d'Amade, à la tête d'une forte reconnaissance, a occupé le casbah de Fedala, au bord de Casablanca, au bord de la mer.

Continuant sa marche vers le nord, il occupera aujourd'hui Boumika, à mi-chemin de Rabat.

L'Espagne se prépare à entrer en action

Les troubles de Tétouan

Londres, 11 janvier. — On mande de Tanger à la « Tribune », le 10 janvier :

On annonce de Tétouan que Raisouli est à une heure de marche de cette ville : il a été appelé pour contribuer à l'établissement de la police internationale.

L'hostilité de la population de Tétouan est telle que les officiers espagnols n'osent plus se montrer en uniforme.

On organise, à Algésiras et à Ceuta, des colonnes espagnoles pour occuper Tétouan en cas de besoin.

LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS CAUSENT UNE VIVE IMPRESSION

Londres. — Le correspondant du « Central News » à Tanger télégraphie que la proclamation de Moulay-Hafid produit une vive impression.

L'opinion générale est qu'une guerre civile est inévitable et que l'intervention des puissances est nécessaire.

LE REPOS HEBDOMADAIRE
Intéressant jugement de la Cour de Cassation

Paris. — Interprétant la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire, la Cour de Cassation a jugé hier pour la première fois :

1° Que si un maire pouvait, à l'occasion d'une fête locale suspendre le repos hebdomadaire des employés et ouvriers occupés dans des établissements où se fait un commerce de détail, la loi ne lui confère pas le droit de prendre pareille décision en ce qui concerne les ouvriers travaillant dans des ateliers, même dépendant d'un commerce de détail. C'est seulement dans les magasins de vente que le repos peut être suspendu à l'occasion des fêtes locales.

2° Les buffets de gares de chemin de fer assimilés aux restaurants peuvent substituer au repos hebdomadaire par roulement, le repos compensateur : une demi-journée du dimanche et un jour de repos par quinzaine, à condition d'y être préalablement autorisés par des arrêtés préfectoraux.

Nous nos lecteurs nous obligent à faire de mieux que le Chocolat Delespaul-Havez. C'est vrai.

AU COURS D'UNE REPRÉSENTATION CINÉMATOGRAPHIQUE se produit une véritable tuerie

TROIS ENFANTS EN DANGER. — DIXIÈME PETITS CADAVRES SONT PIÉTINÉS. — QUARANTE BLESSÉS GRIÈVEMENT.

Landres. — Une terrible catastrophe s'est produite hier après-midi à Barnsley, ville industrielle aux environs de Sheffield, au cours d'une représentation cinématographique à laquelle assistaient environ 2000 enfants dans la grande salle de l'Institut Harveyan.

Au cours d'une panique, des enfants dont quelques-uns étaient portés à bras, furent projetés sur le sol et violemment piétinés.

Les organisateurs essayèrent de calmer les assistants, mais vainement ; tous les enfants se précipitèrent vers les sorties ; quand enfin on parvint à dégager les portes on ramassa 16 petits cadavres et les voitures transportèrent à l'hôpital 40 enfants grièvement blessés dont la plupart ne survivront pas à leurs blessures.

ARTHRITIQUES Buvez à vos repas CONTREXEVILLE-PAVILLON

BONDUES

Les concerts. — La classe 1907 compte 28 concerts.

MOUVAUX
MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ ! !...

Depuis quelques mois, Mouvaux possède un nouveau délégué, chef à Cambrai et aux fils de la veuve, ...! ! ! ! !.....

Le zèle de ce bougeoir consciencieux s'est déjà exercé, devinez contre qui ?... Contre de malheureux [illegible] qui redoutent la présence de cet chasseur de prey, et tremblent à la pensée de se savoir si près de ses griffes ! !...

L'un d'entre eux, touché déjà par la dénonciation de ce mouchard, devra bien se tenir dorénavant, ne plus fréquenter tel estaminet, ne plus approcher telle personne de la ville, ou faire ses achats dans tel magasin, sous peine de se voir enlever son maigre et pauvre morceau de pain ! !

Que notre casseroland soit prudent, car d'ici peu, son beau zèle pourrait bien obtenir d'autres résultats que ceux qu'il espère !— A Mouvaux, on déteste les cafteurs, Monsieur le Délégué !

Un quatrième secrétaire à la mairie ! ! !... — L'ordre règne en maître à la mairie de Mouvaux ! Surtout depuis l'installation des nouveaux guichets ! !..... Mais il paraît que la besogne est si écrasante ! ! ? ? ? que l'éventualité d'un 4e secrétaire a déjà été envisagée dans les milieux officiels ! !...

Jadis, le brave et regretté M. Milleschamps, aidé d'un secrétaire-adjoint, suffisait à la besogne ! Et certes, les adversaires politiques rendaient eux